

qui redoutent les plaintes d'une justification, les laisseront-ils arriver à la capitale ?

Messieurs les méthodistes, comme nous l'avons dit antérieurement, ont soulevé et gémissent toute cette tempête parce que la nation nestorienne, ou, dans ses yeux à la vérité du catholicisme, paraissent disposée à une rébellion. Ils comptent qu'il fallait ou retourner en Amérique, chassés par l'influence pacifique de l'opinion, ou bien chasser eux-mêmes violemment leurs compétiteurs. Ce qu'ils ne purent leur pardonner, ce fut l'érection de deux chapelles où le culte, célébré avec une pompe nouvelle pour le pays, attirait la population et la dégoûtait de leur secte dénuée de tout culte extérieur. Ils ont poussé la passion jusqu'à vouloir s'emparer de force de la chapelle bâtie dans la ville d'Ourni. Une vente simulée faite à un ami à qui seule la sauver de leurs mains, c'est-à-dire, de la démolition.

Les Nestoriens nouvellement convertis ont été arrêtés, bastonnés, emprisonnés et rançonnés. Le désordre et le deuil étaient extrêmes dans les villages. Les prêtres ont surtout été poursuivis et maltraités. Maîtres du champ de bataille, MM. les missionnaires américains se flattent d'avoir anéanti le catholicisme et espèrent savourer en paix les douceurs de leur victoire. Mais quand même les remords ne les troubleraient pas, nous doutons que cet attentat contre la religion, la liberté et la France, demeure impuni. M. le comte de Sarriges sera bientôt à la cour de Téhéran, et ses enquêtes feront connaître les autres faits. Il lui sera d'autant plus facile de justifier la conduite des missionnaires lazaristes, qu'ils sont établis en Perse en vertu du firman obtenu par M. le comte de Sercey pour les catholiques, autorisant le libre exercice de leur culte. Si M. de Mélem objectait par hasard à loi plus récente et préventive contre le prosélytisme, on lui prouverait aisément que cette loi, quelque inique qu'elle soit, n'a pas été violée, puisqu'elle concernait seulement les Arméniens de Djoulfa, et que MM. les missionnaires lazaristes bornent l'action de leur propagande aux Nestoriens, comme MM. les méthodistes. Par hasard, M. de Mélem veut-il soumettre au Saint-Synode de Pétersbourg, l'Église nestorienne, comme lui a déjà été inféodée celle des Arméniens ? Mais alors il serait coupable du prosélytisme qu'il condamne chez les autres.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Association de la Délivrance.—M. Fabre, trésorier de l'Association de la Délivrance, a reçu la somme suivante :

Messire P. Pouliot, curé de St. Pierre les Becquets, sa souscription. £1 5 0

Don.—Son Excellence le gouverneur-général a donné £10 au Révérend Messire Derome pour contribuer à l'érection de l'église St. Bernard de St. Etienne, dans le comté de Dorchester.

M. le sheriff Boston est reparti mardi de cette ville, afin de se rendre jusqu'à Washington, pour demander l'extradition de Lepage. — Il paraît que le nouveau traité par lequel les deux gouvernements se sont engagés de lier les criminels, n'a pas été encore envoyé aux différents gouvernements des États-Unis. C'est pourquoi celui de l'état de New-York n'a pu prendre sur lui de livrer Lepage sur la demande qui lui en a été faite par l'exécuteur.

Minerve.

Trente sous.—Un magistrat de St. Martin, a eu l'obligeance de nous montrer plusieurs trente sous anglais et d'Espagne, contrefaits, afin de mettre le public en garde contre cette fausse monnaie. Il est facile de reconnaître ces fausses pièces, car l'exécution est très mauvaise, et le métal est terne et le son sourd. Il est bien facile le jour de prévenir la fraude, mais le soir on peut facilement s'y tromper. Un des fabricateurs est en prison et on espère mettre la main sur l'autre. Leur boutique qui a été saisie était établie à la paroisse St. Laurent. On nous dit qu'il y a beaucoup de ces trente sous en circulation.

Jurore.

ANGLETERRE.

Les observations adressées par lord Shrewsbury au ministère anglais sur les moyens de pacifier l'Irlande méritent que nous y revenions. Quoique l'*Univers* ait reproduit le jugement du noble lord sur le procès d'O'Connell, il nous reste à examiner la brochure dans laquelle la cause de l'Irlande est plaidée avec cette solidité de raisonnement et cette hauteur de vues qui caractérisent toutes les productions littéraires du noble comte. Il est impossible de parcourir ces pages sans se sentir douloureusement affecté des souffrances et des malheurs de l'Irlande, qui n'a recueilli de son union avec l'Angleterre que la misère, les vexations et toutes les criantes injustices dont le vainqueur se prévaut ordinairement contre le vaincu. Aussi cette publication a-t-elle fait une profonde sensation dans toutes les classes du peuple anglais, qui, lui, ne paraît nullement partisan du système suivi par le Gouvernement. La première édition de cet écrit a été enlevée en peu de jours, et la seconde ne tardera pas à l'être. La cause de ce succès, c'est que, indépendamment du mérite de l'ouvrage, le noble auteur jouit, à juste titre, d'une haute réputation de vertu, de bienfaisance et de savoir, et qu'il est en ce moment regardé comme le chef du parti catholique en Angleterre. La conduite pleine de noblesse et de générosité qu'il a montrée en se rapprochant d'O'Connell n'a fait que rehausser encore la considération dont il jouit, et lui a acquis un titre éternel à la reconnaissance et à l'amour du peuple irlandais. Sans rappeler ici des faits dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs, bornons-nous à dire que lord Shrewsbury, qui avait d'abord espéré quelque chose des Tories au pouvoir, ne tarda pas à voir

que le cabinet de Sir Robert Peel n'avait, pour l'Irlande, aucune des bonnes dispositions qu'il lui avait supposées. La politique politique des conservateurs fut déplacée à un homme dont le caractère brilla par sa franchise et la loyauté, et dans le discours qu'il prononça à la Chambre des Lords, le 15 août 1843, contre le bill des armées, il s'éleva fortement contre la ligne de conduite suivie en Irlande. Après avoir signalé comme cause de l'agitation irlandaise la misère, l'oppression, l'injustice, le noble lord eut la hardiesse de dire : « Ainsi, Milords, ce n'est ni à un démagogue, ni à l'agitateur qu'il faut attribuer les causes du tumulte qui vous assaille, mais c'est le Gouvernement et le Parlement qui sont les véritables instigateurs du mouvement. Pas une seule mesure de justice n'a été offerte à l'Irlande, ni l'émancipation réelle, ni l'extinction des dîmes, ni réforme parlementaire ou municipale ; pas une mesure qui n'ait plutôt été arrachée à votre prudence qu'accordée par votre justice. Milords, disait-il plus loin, ce n'est pas dans un esprit de déloyauté que les Irlandais veulent le repeal, mais parce que leur union législative avec l'Angleterre n'apporte aucun remède à leurs maux. »

Ces paroles, lord Shrewsbury les a développées dans sa publication. Cette nouvelle preuve de dévouement à la cause de l'Irlande met fin à la scission des catholiques anglais avec leurs frères d'Irlande ; et bien que la mésintelligence qui existait entre eux ne portât que sur les moyens de faire rendre justice à l'Irlande, puisque tous voulaient le bonheur de ce pays, néanmoins, ce manque d'union ne pouvait être que très regrettable dans un pays où les sociétés protestantes se prêtent un si merveilleux concours.

Le noble auteur est bien loin de penser que le combat entre le ministère et O'Connell soit près de sa fin, malgré le prétendu avantage obtenu par le Gouvernement dans la condamnation du grand agitateur. Ces hostilités recommenceraient et continueraient jusqu'à ce qu'une paix honorable soit faite entre les parties belligérantes. Mais par quel moyen se propose-t-on d'arriver à une fin si désirable ? Que le pouvoir cesse de traîner l'Irlande, comme il l'a fait jusqu'ici, en pays conquis, qu'il reconnaisse les torts et les injustices qui pèsent sur ce pays pour les redresser, les réparer et en empêcher le retour par une législation sage et paternelle, alors l'agitation cessera, il ne sera plus question du repeal, et l'Irlande n'en sera que plus attachée à un gouvernement à la sagesse duquel elle devra toute sa prospérité. Tel est à peu près le résumé de ce livre ; mais il faut le lire pour bien apprécier les hautes raisons sur lesquelles le noble lord s'appuie pour arriver à ces conclusions.

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans l'exposé des mesures évidemment injustes et vexatoires suivies à l'égard de l'Irlande.

1^o Quant au nombre de ses représentants, l'Angleterre, avec une population de 13 millions, est représentée par 471 membres ; l'Ecosse, comptant un peu plus de 2 millions et demi d'habitants, en a 53, tandis que l'Irlande, avec plus de 7 millions d'habitants, n'en a que 105 ;

2^o Quant à l'emploi des revenus publics. La constitution de l'Etat, et il dit, favorise la religion, et pour ce but elle accorde chaque année aux catholiques, qui sont au nombre de plus de 6 millions, pour l'éducation de leurs prêtres, 8,928 l. ; pour l'entretien des ministres presbytériens, 36,630 l. ; le nombre de tous les presbytériens n'étant que 642,356. Enfin, pour le clergé protestant, elle donne £50,784 l., quand il n'y a pas plus de 752,064 protestants en tout ;

3^o Quant au procès d'O'Connell. Le noble lord fait ressortir avec énergie tout ce qu'il y a de blâmable et d'injuste dans le choix d'un juré exclusivement protestant, pour juger la cause d'O'Connell. Voici comment lord Shrewsbury termine son écrit :

« Ne limitez pas votre volonté envers l'Irlande à de vaines promesses, mais témoignez-lui votre sincérité par vos actions, et vous délivrerez bientôt un malheureux peuple de son état de dégradation sociale et physique, pour en faire de paisibles et industrieux citoyens, des sujets reconnaissants et dévoués. La chose vaut bien la peine que vous en fassiez l'essai, même à votre propre avantage. Si vous craignez les conséquences possibles d'une guerre étrangère, conciliez-vous l'Irlande ; si vous craignez le *chartisme* ou la ligue, ou les progrès des principes démocratiques, conciliez-vous l'Irlande ; si vous craignez les éléments des combats et de la discorde qui se manifestent de tout côté, conciliez-vous l'Irlande ; si enfin vous craignez les résultats naturels d'une dissension civile et d'un empire partagé, attachez-vous l'Irlande avant qu'il soit trop tard, et alors vous entendrez plus parler de meetings-monstres pour le redressement de griefs monstrueux ; mais si vous craignez toutes ces choses-là et que vous soyez insouciant des dangers qui vous menacent, vous n'avez ni sagesse ni intelligence. »

« Hélas ! que devons-nous attendre en faveur de l'Irlande ? Si nous jetons un regard sur le passé, nous n'avons pas beaucoup à espérer pour l'avenir ; car si nous n'avons pas encore vu notre propre danger et notre propre injustice, il faut que nous soyons sous le coup d'un aveuglement, auquel nous ne pourrions être arrachés par des moyens ordinaires. Je ne suis pas assez faible pour croire que je pourrais par mes exhortations dissiper cette fascination ; les avis sont perdus pour ceux qui ne veulent pas écouter, et je m'attends à ne pas laisser d'impression plus profonde que celle d'un rêve passager. Mais comme j'aime la justice et que je hais l'iniquité, je ne veux pas avoir à me reprocher le silence quand il est de mon devoir de parler, quand même mon discours ne serait autre chose qu'une protestation contre la folie et l'injustice de ceux que nous n'avons pas l'espérance de corriger. »